



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

NOM :

PRENOM :

NUMERO DU CANDIDAT :

Baccalauréat Professionnel

AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT

Session 2015

SOMMAIRE

Page de garde.....	D.T. 1 / 9
Plan du Rez - de - Chaussée.....	D.T. 2 / 9
Plan du R + 1	D.T. 3 / 9
Plan du R + 2	D.T. 4 / 9
Coupe L 2	D.T. 5 / 9
Cahier des Clauses Techniques et Particulières (C.C.T.P.).....	D.T. 6 / 9
C.C.T.P. Lot n°6 : Menuiseries.....	D.T. 7 / 9
C.C.T.P. Lot n°7 : Cloisons sèches, doublages isolants et plafonds....	
C.C.T.P. Lot n°7 : Cloisons sèches, doublages isolants et plafonds... C.C.T.P. Lot n°9 : Revêtements de sols et faïences	D.T. 8 / 9
C.C.T.P. Lot n°9 : Revêtements de sols et faïences..... C.C.T.P. Lot n°10 : Peintures et revêtements muraux.....	D.T. 9 / 9

E.2 : Epreuve d'analyse et de préparation

U.21 : Analyse technique d'un ouvrage

U.22 : Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier

Durée : 3 Heures - U.21
4 Heures - U.22

Coefficient : 2 - U.21
2 - U.22

DOSSIER TECHNIQUE

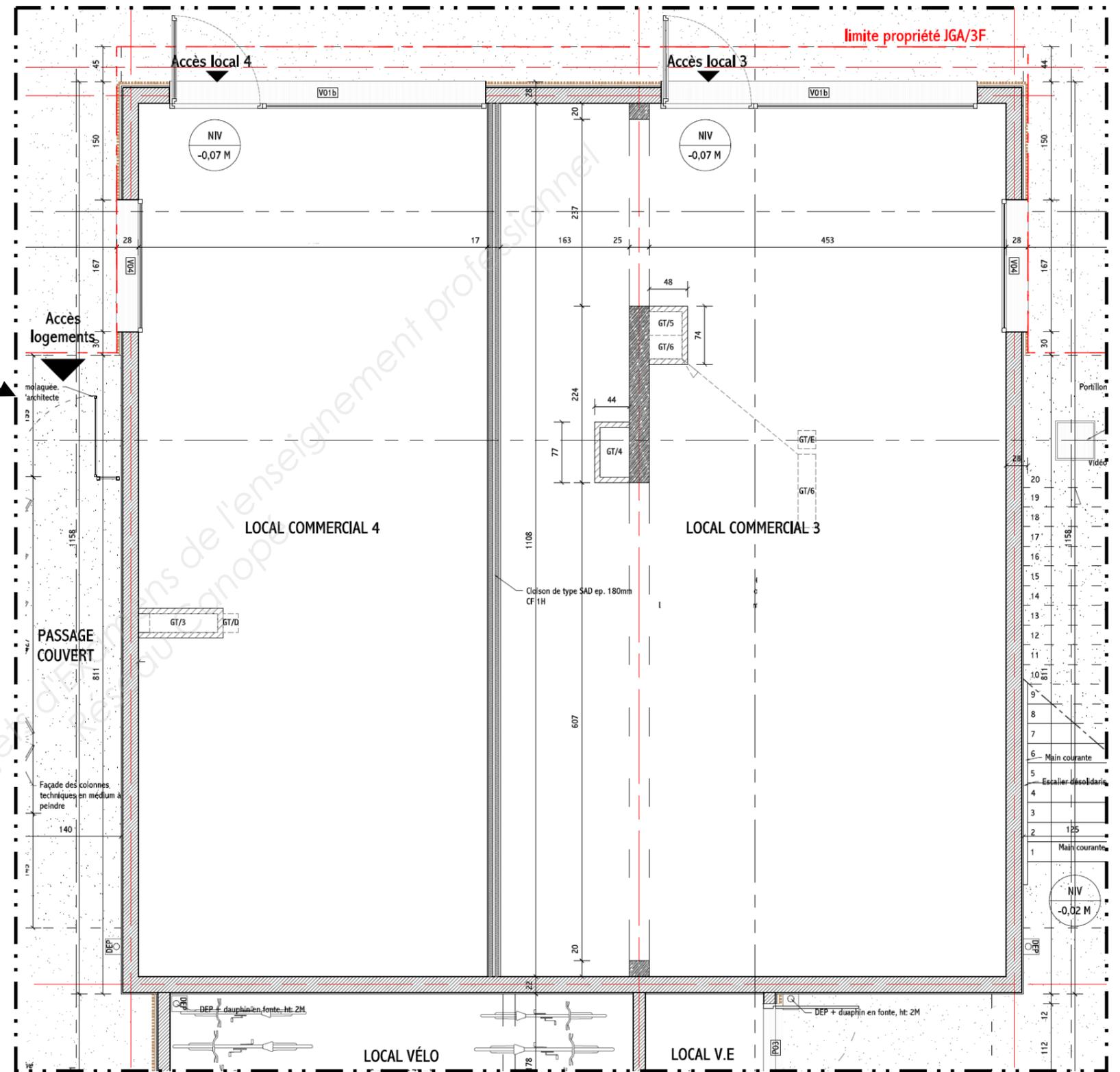
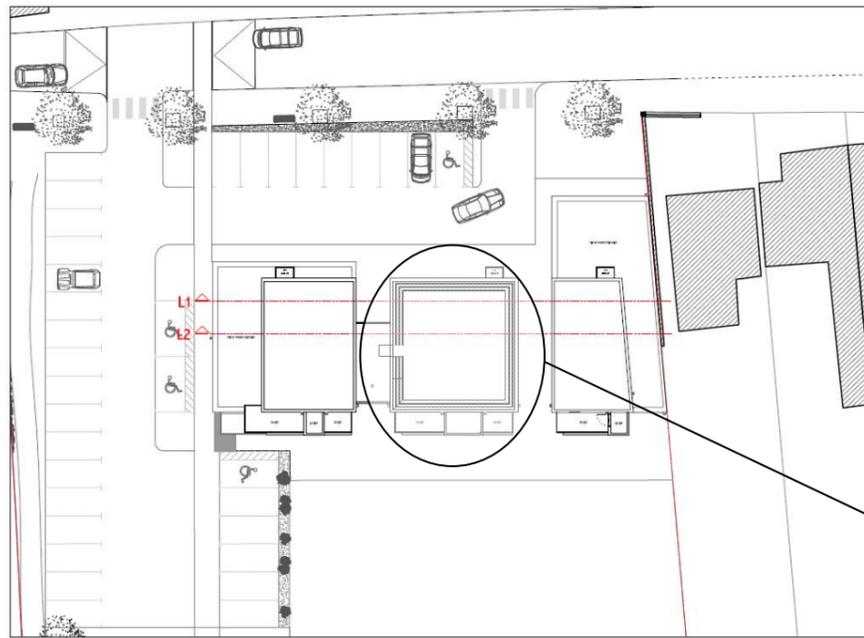
IMPORTANT :

Dès la distribution du **DOSSIER TECHNIQUE**, assurez - vous que l'exemplaire qui vous a été remis est conforme au sommaire ci - dessus.
Si ce n'est pas le cas, demandez un nouvel exemplaire aux surveillants de salle.

Ce Dossier Technique est commun aux épreuves E2 - U.21 et E2 - U.22.

A l'issue de l'épreuve **E2 - U.21**, après avoir complété votre identité ainsi que votre numéro, vous remettrez les documents de ce **DOSSIER TECHNIQUE** repérés **D.T. 1 / 9 à D.T. 9 / 9** aux surveillants de salle, afin de pouvoir en disposer pour l'épreuve **E2 - U.22**.

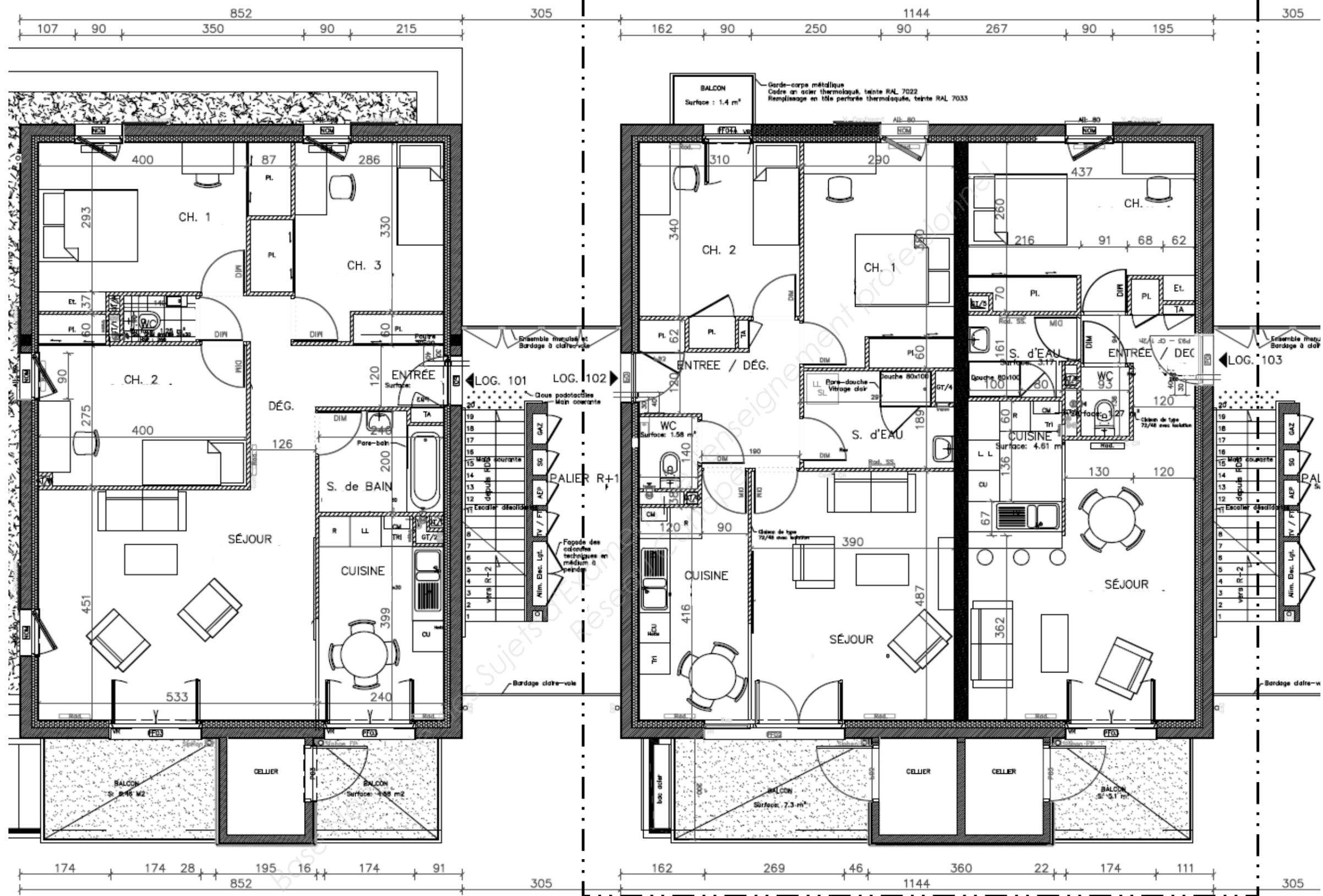
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 1 / 9



Construction d'un immeuble d'habitation et de 7 commerces :
« CŒUR DE MONT » à MONT - PRES - CHAMBORD (41250)

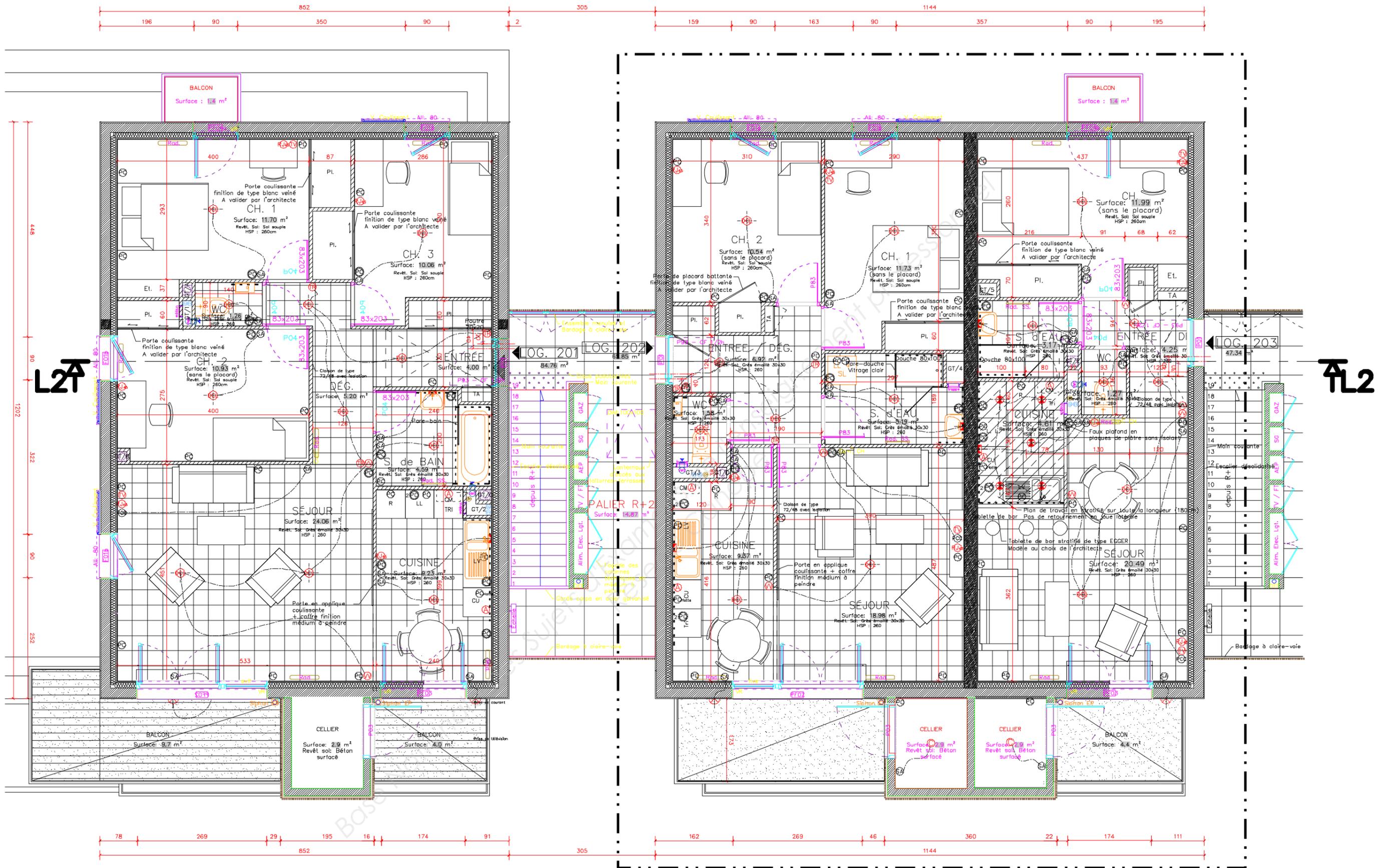
PLAN DU REZ - DE - CHAUSSEE
Sans échelle - Cotes en cm

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 2 / 9



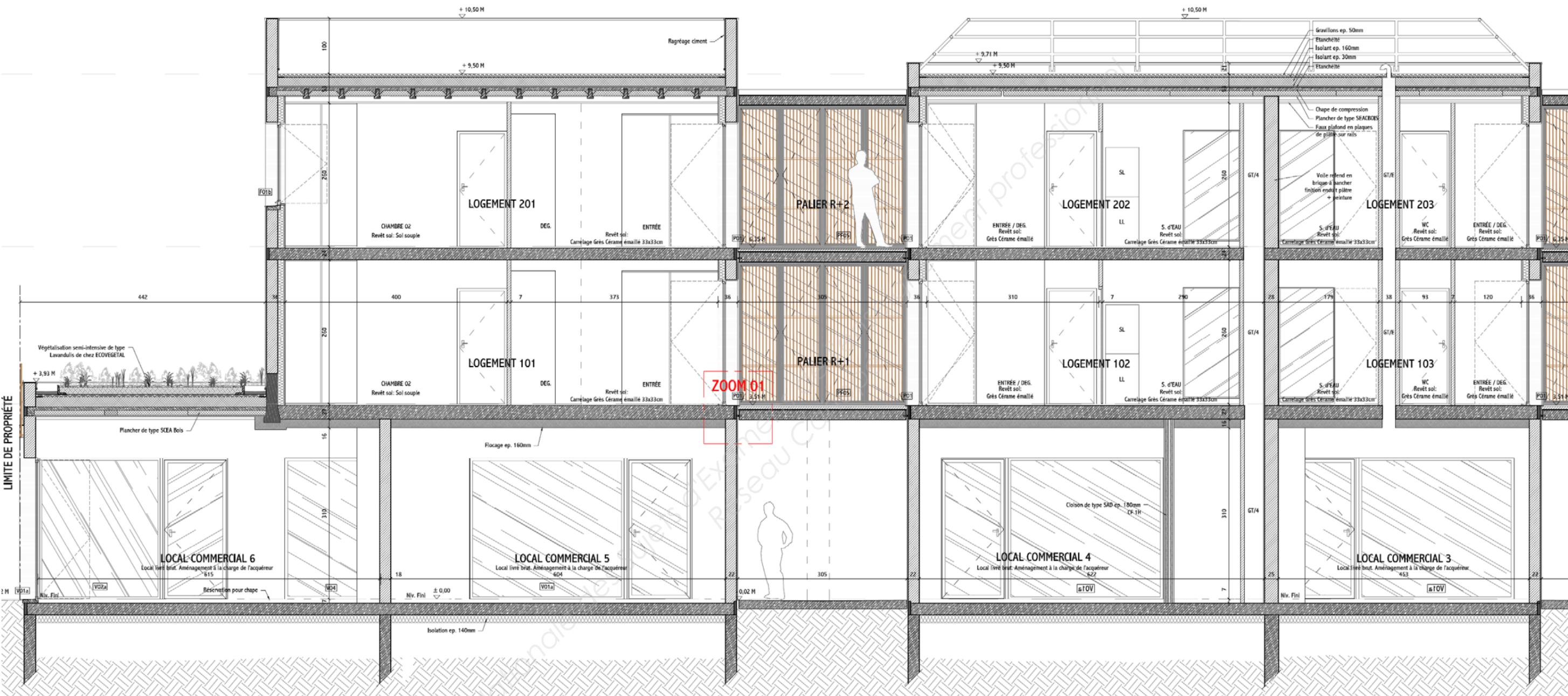
PLAN DU R + 1 - Sans échelle - Cotes en cm

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D’UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D’UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 3 / 9



PLAN DU R + 2 - Sans échelle - Cotes en cm

<p>BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT</p>	<p>Code : 1506-AFB T</p>	<p>Session 2015</p>	<p>DOSSIER TECHNIQUE</p>
<p>EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D’UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D’UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER</p>	<p>Durée : 3H00 Durée : 4H00</p>	<p>Coefficient : 2 Coefficient : 2</p>	<p>D.T. 4 / 9</p>



COUPE L 2
Sans échelle - Cotes en cm

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D’UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D’UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 5 / 9

EXTRAIT C.C.T.P. - Construction d'un immeuble d'habitation et de 7 commerces :

« CŒUR DE MONT » à Mont - Près - Chambord (41250)

PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES CORPS D'ETAT

QUALIFICATION DES ENTREPRISES

Les entreprises soumissionnaires ainsi que les sous - traitants éventuels doivent justifier auprès du Maître d'Ouvrage, de leurs qualifications et fournir des références, ainsi que l'indication des moyens dont ils disposeront pour mener à bien l'exécution des travaux.

Les entreprises de chaque corps d'état auront à leur charge les protections nécessaires pour assurer la sécurité des ouvriers, des tiers et des passants pendant toute la durée des travaux.

Les entreprises sont donc réputées pour avoir une connaissance parfaite des lieux et de toutes conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, les délais, la qualité et les prix des ouvrages à réaliser.

REGLEMENTATION GENERALE

Tous les ouvrages seront réalisés conformément aux prescriptions de détails des documents, ainsi qu'aux prescriptions réglementaires des textes officiels, lois et arrêtés s'appliquant à l'édification des constructions sur le territoire français.

DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES (D.T.U.)

Sont applicables, aux matériaux et matériels employés, d'une part et à l'exécution des travaux, d'autre part, les prescriptions et recommandations des Cahiers des Charges et des Cahiers des Clauses Spéciales des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.) ainsi que des normes françaises et européennes, des mémentos et additifs qui les accompagnent.

Les matériaux et leur mise en œuvre, dont la réalisation est prévue au marché, doivent satisfaire aux dispositions édictées par l'ensemble des Normes Françaises (N.F.) publiées par l'Association Française de Normalisation (A.F.N.O.R.) et homologuées par arrêté ministériel, ainsi que les Normes Européennes.

L'entrepreneur devra mettre en œuvre les matériaux conformément aux prescriptions des fabricants, telles que définies dans les avis techniques, documentations et notices techniques de ce dernier.

OBLIGATION DES ENTREPRISES

L'entreprise prévoira la totalité des matériels, fournitures et tâches nécessaires à la réalisation complète des ouvrages définis dans le présent C.C.T.P.

L'ensemble des installations et protections nécessaires pour garantir une exécution du chantier dans des conditions optimales et assurer la sécurité de son personnel et des tiers.

Chaque entreprise se devra de respecter scrupuleusement la charte « Chantier Propre », jointe au Dossier de Consultation, ainsi que les stipulations de l'article 8.9 du C.C.A.P.

- L'ensemble des équipements de chantier nécessaires à la bonne exécution des ouvrages dans les conditions matérielles et les délais du présent marché (échafaudages, engins de levage, étalement, protection des ouvrages contre les intempéries prévisibles, chauffage d'appoint, ...)
- La gestion des déchets a pour objet :
 - La prévention et la réduction de la production de déchets et de leur nocivité,
 - La valorisation des déchets après un tri approprié.
- L'organisation du transport des déchets en limitant la distance.
Les entreprises doivent avant tout démarrage de travaux, effectuer en présence du Coordonnateur SPS une visite d'Inspection des lieux de travail.

Le Dossier des Ouvrages Exécutés (D.O.E.) sera établi de manière à permettre une parfaite connaissance de l'ouvrage en vue de sa maintenance et de son exploitation.

OBJECTIFS DU MAITRE D'OUVRAGE

L'objectif retenu par le Maître d'Ouvrage pour ce projet est d'obtenir : **Les performances thermiques HPE RT 2012 (- 10 %) avec certification QUALITEL correspondant.**

Le bâtiment est soumis à la Nouvelle Réglementation Thermique RT 2012.

Des tests de mesure de résultat seront réalisés en fin de phase " hors d'eau hors d'air " et en fin de chantier par le principe de la porte soufflante (" blower door ") par un organisme agréé, effectué conformément aux règles et processus de mesure de l'étanchéité à l'air des bâtiments. Ces tests sont à la charge du Maître d'Ouvrage.

Les entreprises reconnues défaillantes en matière de perméabilité à l'air du bâtiment, auront à leur charge tous les frais de réalisation des nouveaux tests d'étanchéité à l'air ainsi que tous les frais inhérents aux actions rectificatives à mener et travaux à exécuter afin de parvenir aux objectifs fixés par le Maître d'Ouvrage.

PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX

Les travaux seront exécutés suivant le planning notifié aux entreprises, après avoir été finalisé pendant la période de préparation de chantier.

DISPOSITIONS VIS - A - VIS DE L'ACCESSIBILITE DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

Lors de l'exécution de leurs ouvrages, chaque entreprise est tenue de respecter la réglementation concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les ouvrages permettant l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées sont prévus dans le projet.

Les dispositions et les aménagements facilitant l'accès aux personnes atteintes d'handicap divers seront pris en compte dans le projet du Maître d'œuvre.

Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.)

L'entreprise devra établir un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (P.P.S.P.S.), à diffuser obligatoirement pour approbation au Coordonnateur S.P.S., et ceci dans la quinzaine de jours qui suit la signature des marchés.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 6 / 9

LOT N°06 - MENUISERIES :

6.1 DIMENSIONS DES OUVERTURES :

- Fenêtres de 0,90 m x 1,35 m de haut
- Portes d'entrée de 0,93 x 2,10 de haut
- Baies Vitrées de 1,74 x 2,10 m de haut et 2,69 x 2,10 m de haut
- Portes vitrées 0,90 x 2,10 de haut

Localisation : Logements n°101, n°102 et n°103.

LOT N°07 - CLOISONS SECHES, DOUBLAGES ISOLANTS ET PLAFONDS :

7.1 CLOISONS 72 / 48 AVEC ISOLATION :

Fourniture & mise en œuvre de cloisons de distribution de 70 mm d'épaisseur avec isolant laine minérale comprenant :

- Ossature métallique en acier galvanisé
- Parements plaques de plâtre à bords amincis - 12,5 mm d'épaisseur
- Plus - valeur hydrofuge H1, dans les pièces humides avec protection étanche en pied d'ouvrage
- Laine minérale 45 mm d'épaisseur à l'intérieur des ossatures
- Chevêtres au droit des portes et autres ouvrages
- Traitement des joints par bande marouflée entre 2 passes d'enduit
- Bande armée et enduit dans les angles
- Etc. suivant prescriptions du fabricant et application de la norme NF D.T.U. 25.41

Caractéristiques de l'ouvrage :

Type : 72 / 48

Poids : 25 kg / m²

Résistance au feu : 30 minutes

Isolation acoustique Ra = 39 dB

Localisation : Toutes les cloisons intérieures des logements, y compris les 4 faces des gaines TA intérieures aux logements.

7.2 CLOISONS SAD 180 AVEC ISOLATION :

Fourniture & mise en œuvre d'une cloison séparative de 180 mm d'épaisseur avec isolant laine minérale comprenant :

- Ossature métallique double de 48 mm en acier galvanisé, espacée de 22 mm
- Parements plaques de plâtre à bords amincis
- Plus-value hydrofuge H1
- Laine minérale 50 mm d'épaisseur à l'intérieur des ossatures
- Traitement des joints par bande marouflée entre 2 passes d'enduit
- Etc. suivant prescriptions du fabricant et application de la norme NF D.T.U. 25.41

Caractéristiques de l'ouvrage :

Type : SAD 180

Poids : 56 kg / m²

Résistance au feu : 60 minutes

Isolation acoustique Ra = 64 dB

Localisation : Cloison séparative entre local commercial 3 et local commercial 4.

7.3 DOUBLAGES ISOLANTS COLLES :

7.3.1 ENDUIT D'ETANCHEITE A L'AIR

Réalisation d'un revêtement technique intérieur projeté à base de gypse permettant de renforcer les performances d'étanchéité à l'air des parois maçonnées, de type « Aéroblue » des Ets Placo ou techniquement équivalent.

Procédé sous Avis Technique C.S.T.B. mis en œuvre conformément aux prescriptions du fabricant avec projection en 2 passes frais, dans le frais et renforcement des points singuliers par bande de fibre de verre noyée dans le revêtement technique.

Caractéristiques du produit :

Classement au feu : A1

Résistance à la diffusion vapeur d'eau : Sd = 0,03 m

Produit sous Avis Technique C.S.T.B.

Localisation : Etanchéité à l'air de toutes les parois donnant sur l'extérieur et sur paliers : toutes hauteurs jusque sous planchers.

7.3.2 DOUBLAGE THERMIQUE Th 30 DES MURS INTERIEURS

Fourniture & mise en œuvre d'un complexe de doublage thermique maintenu par des plots de colle créant une lame d'air de 1 cm d'épaisseur. Ce doublage est constitué d'un panneau isolant en polystyrène expansé (PSE), associé à une plaque de plâtre de couleur bleue, de type « DOUBLISSIMO® Performance » des Ets Placo ou équivalent, y compris :

- Plus-value hydrofuge H1 dans les pièces humides avec protection étanche en pied d'ouvrage
- Traitement des joints par bande marouflée entre 2 passes d'enduit
- Bande armée et enduit dans les angles
- Découpe d'isolant au droit des ½ coffres linteau de volet roulant
- Etc. suivant prescriptions du fabricant et application de la norme NF DTU 25.41

Caractéristiques du produit :

Type : 13 + 120 mm

Conductivité thermique de l'isolant = 0,030 W/m.K

Conductivité thermique plaque de plâtre = 0,25 W/m.K

Résistance thermique R = 4,10 m².K/W

Réaction au feu : B - s1, d0

Localisation : Isolation de toutes les parois donnant sur l'extérieur et sur paliers : toutes hauteurs jusque sous planchers.

7.4 PLAFONDS PLATRE ET PLAQUES DE PLATRE :

7.4.1 ENDUIT D'ETANCHEITE A L'AIR

Réalisation d'un revêtement technique intérieur projeté à base de gypse permettant de renforcer les performances d'étanchéité à l'air des parois maçonnées, de type « Aéroblue » des Ets Placo ou techniquement équivalent.

Localisation : Etanchéité à l'air des plafonds des logements R + 2, à réaliser, après fixation des suspentes de plafond plaques de plâtre (voir article suivant).

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 7 / 9

7.4.2 PLAFONDS PLAQUES DE PLATRE SANS LAINE MINERALE

Afin d'éviter tout phénomène de point de rosée sur le plancher support d'étanchéité, l'entreprise devra réaliser un plafond en plaques de plâtre BA 13 type « Placostil » sans isolation laine minérale comprenant :

- Ossature métallique en acier galvanisé (fourrures et rails) fixée en sous - face de plancher
- Parements plaques de plâtre à bords amincis - 12,5 mm d'épaisseur
- Traitement des joints par bande marouflée entre 2 passes d'enduit Placojoint PR4
- Bande armée et enduit dans les angles
- Etc. suivant prescriptions du fabricant et application de la norme NF D.T.U. 25.41

Localisation : Ensemble des plafonds du R + 2.

7.4.3 PLAFOND SUSPENDU EN FIBRE MINERALE

Plafond suspendu en panneau acoustique en laine de roche comprenant :

- Une ossature composée de profilés en T en acier galvanisé laqué avec semelle non apparente de 24 mm, les profils primaires ou porteurs seront fixés à l'aide de suspentes, sur ossature secondaire et primaire si nécessaire, compris cornières de rives à joint creux, coupes d'onglets entretoises, ressorts de pression, etc.
- Des dalles de 600 x 600 x 22 mm en laine de roche, à bords de type X, démontables individuellement
- Clips anti - soulèvement

Caractéristiques techniques :

Réaction au feu : A2 - s1, d0

L'entreprise fournira les PV d'essai correspondants aux classements de résistance acoustique en cours de validité, demandé.

Marque proposée : « Rockfon »

Produit : « Color - All »

Teinte : au choix du maître d'œuvre

Localisation : Local commercial 4 au rez - de - chaussée.

7.4.3.1 CONDUITS & SOFFITES COUPE - FEU 2 HEURES

Réalisation de conduits d'encoffrements Coupe - feu 2 heures suivant procédé GLASROC® F V500 des Ets Placo ou équivalent, comprenant :

- Parements en panneaux de vermiculite exfoliée épaisseur 45 mm
- Fixations par vissage ou agrafage avec chants collés
- Couvre - joints en bande de 12 mm d'épaisseur
- Système de supportage des conduits horizontaux avec chevilles à expansion mécanique et tiges filetées
- Etc. suivant prescriptions du fabricant.

Caractéristiques de l'ouvrage :

Epaisseur : 45 mm

Performances au feu : 120 minutes

Densité du panneau : 520 kg / m³

Localisation : Conduits verticaux et horizontaux dans les commerces : encoffrements des chutes des logements.

LOT N°09 - REVETEMENTS DE SOLS ET FAIENCES :

9.1 SOUS - COUCHES ACOUSTIQUES :

9.1.1 SOUS - COUCHE ACOUSTIQUE MINCE

Fourniture & mise en œuvre d'une sous - couche acoustique mince conforme à la Réglementation acoustique NRA 2000 et référencée QUALITEL, de type « WEBER.SYS ACOUSTIC 4955 » techniquement équivalent, affichant une performance acoustique aux bruits d'impact (Lw = 19 dB).

Mise en œuvre conforme aux prescriptions du fabricant et comprenant :

- Sous - couche insonorisante constituée d'un complexe bi couche en aiguilleté de fibres synthétiques, les lés seront superposés et fixés ensemble
- Bandes de pontage à la jonction des lés
- Remontée de la sous - couche en périphérie, sur une hauteur de 5 cm ou bande de désolidarisation périphérique
- Traitement de tous les points singuliers avec bande périphérique pour tout pont acoustique (sorties de tuyaux, appareils sanitaires, huisseries, ...)
- Application d'un enduit de ragréage spécifique sur 5 mm d'épaisseur, type WEBER.SYS ACOUSTIC ou équivalent
- Protection de la sous - couche, si le ragréage n'est pas coulé le même jour

La sous - couche mise en œuvre devra impérativement être utilisée en association avec les autres produits du système, conformément à l'application de son Avis Technique.

Localisation : Pour chaque logement : cuisine / salle de bain / salle d'eau / w.c. / entrée / dégagement / séjour.

9.2 CARRELAGE GRES CERAME :

CARREAUX DE GRES CERAME EMAILLE 33 / 33

Fourniture & pose de carreaux de grès cérame émaillé, classement U3 P3 E3 C2, teintés dans la masse, de type « ASCOT Ceramich » gamme DYNAMIC, série Notre Dame ou équivalent
Compris toutes coupes de carreaux, ajustements, joints de fractionnement, double encollage, etc.

Emploi d'un mortier de jointoiment pour joints serrés 2 mm, coloris au choix de l'Architecte

Caractéristiques produit :

Format : 333 x 333 mm

Epaisseur : 8 mm

Aspect : béton

Finition de surface : naturelle

Propriétés antidérapantes : non

Résistance au gel : non

Localisation : Pour chaque logement : cuisine / salle de bain / salle d'eau / w.c. / entrée / dégagement / séjour.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 8 / 9

9.3 CARREAUX DE FAIENCE 20 / 20 :

Fourniture & pose d'un revêtement mural en carreaux de faïence, teintes au choix de l'Architecte suivant le calepinage défini par lui - même. Toutes les sujétions inhérentes à la préparation préalable de ces types de support seront dues par l'entreprise, dans la limite de tolérances fixées par les D.T.U. et normes en vigueur.

Les carreaux seront posés à double encollage à l'aide d'un mortier - colle à adhérence améliorée C2 garantissant une bonne tenue dans le temps et une résistance à l'humidité. Pose à joints serrés droits 2 mm garnis avec un matériau pâteux à base de produit synthétique.

Au droit du linéaire développé d'adossement des appareils sanitaires, l'entrepreneur devra entre le dessus de ceux - ci et le revêtement mural, la réservation d'un joint en creux à calfeutrer par la suite à l'aide d'un mastic d'étanchéité silicone blanc ou transparent (au choix du Maître d'œuvre), certifié SNJF 1^{ère} catégorie.

Caractéristiques du produit :

Format : 200 x 200 mm

Primus Victoria

Localisation : Suivant indications des plans architectes, pour toutes les salles de bain.

La pose de la faïence s 'effectuera comme suivant :

Pour le lavabo :

- avec une hauteur de 60 cm au - dessus du lavabo
- avec 1 carreau dépassant de part et d'autre du lavabo

Pour la baignoire :

- au droit de la baignoire sur toute la hauteur

LOT N°10 - PEINTURES ET REVETEMENTS MURAUX :

10.1 PEINTURE MATE AU PLAFOND - FINITION B :

Sur tous les parements horizontaux (plafonds) localisés ci - dessous, application d'une peinture mate sans solvant volatil à base de résine acrylique en dispersion, bénéficiant d'un label environnemental type ECOLABEL.

Travaux comprenant :

- Révision à l'enduit à bande sur joints
- Ponçage à sec sur plafonds
- Impression « Oxygene Prim » phase aqueuse
- Peinture mate « Oxygene Mat » phase aqueuse application rouleau 1^{ère} couche
- Peinture mate « Oxygene Mat » phase aqueuse application rouleau 2^{ème} couche

Localisation :

- Tous les plafonds béton dans les logements : tout le R + 1, sauf coin cuisine du logement T2
- Tous les plafonds plaques de plâtre dans les logements : tout le R + 2 ainsi que le coin cuisine du logement T2.
- Les joues plaques de plâtre au droit des plafonds bas des coins cuisine des T2
- Plafonds béton dans tous les celliers, y compris celui du local commercial 2
- Plafonds béton dans le local vélo (en partie hors bacs acier), le local véhicule enfant et le local compteur enfant

10.2 REVETEMENTS MURAUX - FINITION B :

Sur tous les parements verticaux localisés ci - dessous, application d'un revêtement à peindre de toile de verre à chevrons, y compris 2 couches de peinture acrylique satinée (teinte blanche).

Travaux comprenant :

- Révision à l'enduit à bande sur joints
- Ponçage à sec sur murs
- Impression « Oxygene Prim » phase aqueuse
- Pose de Toile de verre à chevrons
- Peinture satinée « Oxygene Satin » phase aqueuse application rouleau 1^{ère} couche
- Peinture satinée « Oxygene Satin » phase aqueuse application rouleau 2^{ème} couche

Localisation : Tous les murs, sauf dans salle de bain et salle d'eau.

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	Code : 1506-AFB T	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EPREUVE E21 – ANALYSE TECHNIQUE D'UN OUVRAGE EPREUVE E22 – PREPARATION ET SUIVI D'UNE MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER	Durée : 3H00 Durée : 4H00	Coefficient : 2 Coefficient : 2	D.T. 9 / 9